

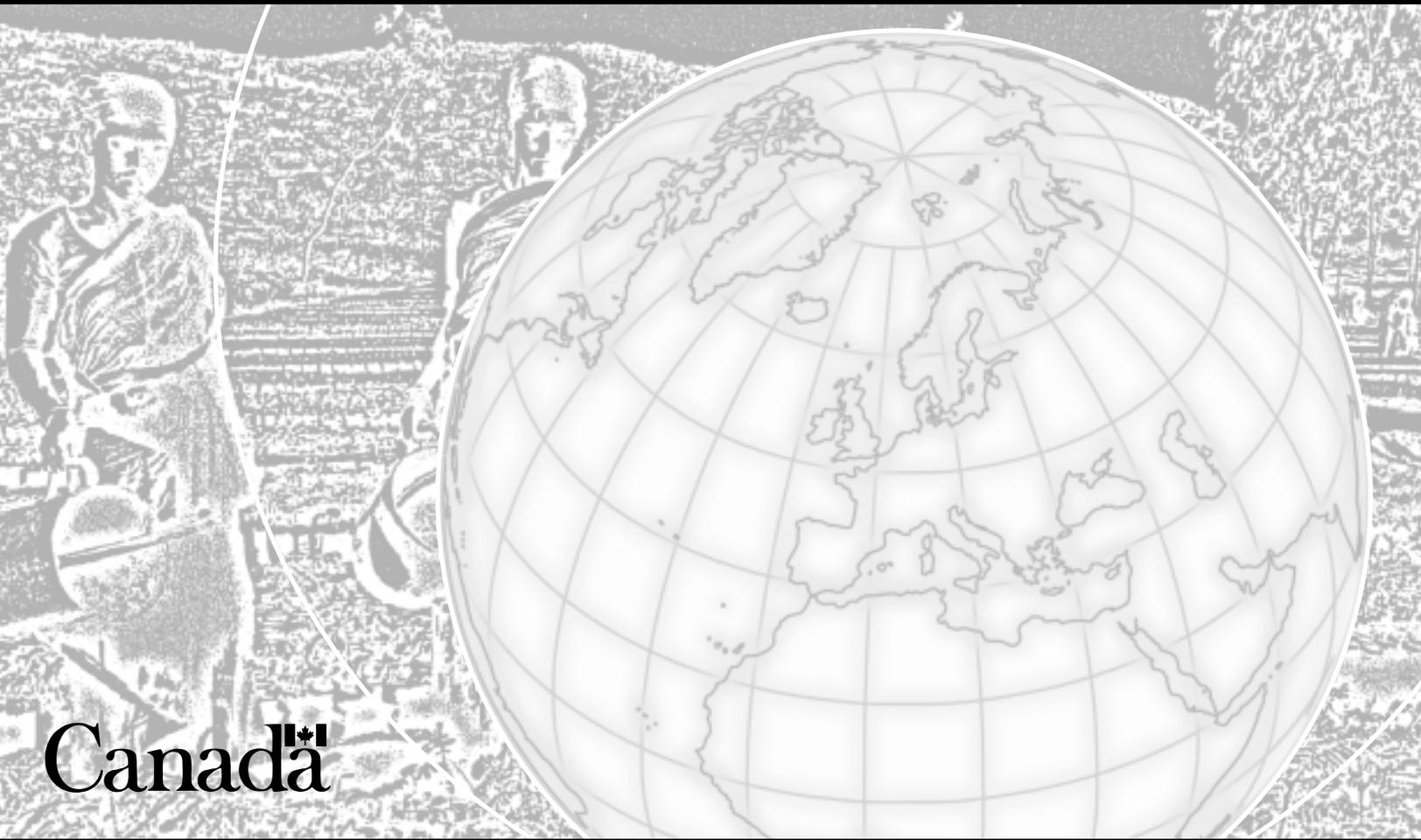


Ministère des Affaires étrangères
et du Commerce international

Department of Foreign Affairs
and International Trade

Annexes Action 2003

**Stratégie de développement
durable du ministère des
Affaires étrangères et du
Commerce international**



Canada

Table des matières

Introduction : Documents supplémentaires	2
Annexe I : Évaluation d' <i>Action 2000</i> , première stratégie de développement durable du MAECI	3
I. Contexte : Évaluation des résultats à ce jour	3
II. Première stratégie de développement durable du MAECI : <i>Action 2000</i>	3
III. Conclusion : Mise en œuvre	8
Annexe II : Définition des buts - Examen des questions	9
I. Contexte : Examen des questions	9
II. Résultats détaillés	12
III. Conclusion : Examen des résultats	24
Annexe III : Consultations	25
I. Contexte : Amélioration des consultations	25
II. Élaboration de la stratégie : Processus de consultation du MAECI	25
III. Peaufinage de l'ébauche : Inclusion des préoccupations du public	29

Introduction : Documents supplémentaires

Les annexes suivantes fournissent de l'information supplémentaire sur le raisonnement et les processus qui ont présidé à l'élaboration d'*Action 2003, Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce International*.

- L'annexe I, *Évaluation d'Action 2000, première stratégie de développement durable du MAECI*, satisfait à l'exigence du Commissaire à l'environnement et au développement durable que tous les ministères procèdent à une évaluation complète de leur première stratégie et incorporent la discussion à la seconde. Le document évalue les résultats de la première stratégie. Il inclut le point de vue du Commissaire, de Conseils et Vérification Canada, de la direction de vérification interne du Ministère, ainsi que celui des participants aux consultations externes et internes.
- L'annexe II, *Définition des buts*, est ce que l'on appelle communément un « examen des questions ». Il vise à retracer les processus de réflexion et le raisonnement à l'origine des buts, des objectifs et des cibles et de la définition des questions de développement durable jouissant de la priorité la plus élevée au MAECI.
- L'annexe III, *Consultations*, présente un aperçu du processus de consultation du MAECI et décrit la planification initiale, à la fin de 1999, les consultations externes et internes, le rôle de l'Équipe consultative et les activités interministérielles. En plus de décrire les nombreuses activités du processus, le document souligne clairement le rôle déterminant des consultations dans la préparation d'*Action 2003*.

Annexe I : Évaluation d'Action 2000, première stratégie de développement durable du MAECI

I. Contexte : Évaluation des résultats à ce jour

Dans son rapport de 1999, *Avancer dans la voie du progrès*, le Commissaire à l'environnement et au développement durable indiquait trois attentes. Premièrement, que chaque ministère fasse une évaluation de sa stratégie initiale de développement durable et en incorpore les résultats dans sa seconde stratégie; deuxièmement, qu'il renforce la planification de sa stratégie, en reliant les activités, les incidences et les priorités; troisièmement, qu'il accélère l'élaboration de systèmes de gestion pour passer des paroles aux actes. En réponse à la première de ces exigences, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce International (MAECI) a préparé une évaluation de sa première stratégie, *Action 2000, Stratégie de développement durable du ministère des Affaires étrangères et du Commerce International*, basée sur les données fournies par les personnes ayant participé à son ébauche et à son application subséquente, sur des évaluations et des vérifications du Commissaire, de Conseils et Vérification Canada et du Bureau de l'Inspecteur général du MAECI. On a aussi demandé à des participants aux consultations externes et internes de donner leur avis au sujet d'un document d'évaluation provisoire.

On a déposé *Action 2000* à la Chambre des communes le 10 décembre 1997. La stratégie respectait les principes énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement*, publié en 1995. Si chaque ministère était libre d'adapter la matière selon ses priorités et son mandat, le *Guide* imposait des éléments communs à considérer dans la préparation d'une première stratégie, incluant un profil ministériel, un examen des questions évaluant les activités du Ministère reliées au développement durable, une preuve des consultations, une indication des buts, des objectifs et des cibles y compris des repères de mesure du rendement, un plan d'action et des moyens de faire rapport sur le rendement.

Les ministères ne devaient pas simplement se contenter de faire rapport sur des initiatives ou des actions déjà entreprises, mais examiner leurs politiques et leurs activités sous l'angle du développement durable. Comment pouvaient-ils intégrer plus pleinement le développement durable à leur formulation et à leur mise en œuvre? La première stratégie devait établir un cycle de planification, d'examen et de révision qui amènerait graduellement les ministères à se conformer aux objectifs du gouvernement fédéral en matière de développement durable.

II. Première stratégie de développement durable du MAECI : Action 2000

La première stratégie du Ministère, *Action 2000*, reconnaissait qu'un changement d'orientation prend du temps. Un « ferme investissement d'énergie » s'impose pour atteindre les buts fixés. Les objectifs, les plans d'action et les questions renvoyaient aux trois objectifs stratégiques du Ministère, explicités dans l'énoncé de la politique étrangère du Canada, *Le Canada dans le monde* — favoriser la croissance économique et la prospérité, la paix et la sécurité, ainsi que la culture et les valeurs canadiennes — avec le but supplémentaire d'écologiser les activités gouvernementales. Ces quatre objectifs regroupent quelque 55 actions, ayant chacune des points de repère.

A. Préparation d'Action 2000 : Défis

La planification d'un document sur la stratégie de développement durable présentait des difficultés pour le MAECI et d'autres ministères chargés de politiques. La formulation de la politique est un processus complexe auquel participent beaucoup de joueurs. À cause des priorités politiques, des questions sociales concurrentes et des questions économiques, l'atteinte d'une cible politique devient souvent un processus lent et laborieux.

Le MAECI doit représenter les ministères du gouvernement du Canada à l'étranger pour les questions de portée internationale. Cependant, la distinction entre les aspects nationaux et les aspects internationaux n'est pas toujours évidente et peut porter à confusion quant à la responsabilité ministérielle. En termes de cibles de développement durable, il importe de clarifier cette distinction de responsabilité pour que les rapports soient précis.

Un deuxième défi se pose du fait que certaines négociations, en particulier celles où un consensus s'impose entre des organismes internationaux, peuvent s'avérer longues et complexes, rendant les progrès difficiles à mesurer. À cause de l'évolution des priorités politiques, au pays et à l'étranger, il devient difficile de prendre des engagements à long terme. Dans les secteurs où le MAECI exerce un contrôle limité, la prévision des résultats pose également un défi et dans bien de cas, le lien entre les activités de la direction et le développement durable n'est tout simplement pas clair. Pour toutes ces raisons, il est difficile pour le MAECI de définir des cibles mesurables de développement durable et des indicateurs de rendement.

B. Évaluation d'Action 2000 : Résultats

On peut dire qu'environ 20 des 55 mesures originales envisagées dans *Action 2000*, ont été prises, tandis que deux ont été suspendues et que les autres se poursuivent. Les mesures prises se rapportent plutôt à des réunions ou à des événements précis qui ont déjà eu lieu. Par exemple, une mesure consistait à faire valoir des questions de DD devant des comités de l'ONU ou à des conférences, notamment sur des facteurs de DD faisant partie d'accords déjà négociés, en organisant des conférences portant spécifiquement sur le DD ou en préparant des plans afin d'intégrer des objectifs de DD à une activité. Les activités en cours ne se prêtent pas aussi facilement à l'attribution d'une date d'achèvement précise et leur progrès est donc plus difficile à juger¹.

1. Forces d'Action 2000

Malgré les complexités inhérentes à la préparation d'une première stratégie de DD pour le MAECI, *Action 2000* s'est avéré un succès à plusieurs niveaux. *Action 2000* était un document compréhensif qui constituait une première tentative de discuter du rôle international particulier du Ministère dans la promotion du DD. Son ébauche et sa mise en œuvre ont permis une sensibilisation nouvelle aux questions de DD au sein du Ministère et constitué une première mesure importante dans un processus à long terme.

La création d'une stratégie a aussi mené à la création de capacités pour réaliser le plan. La Direction des services environnementaux a pu utiliser le document pour sensibiliser les gens et élaborer des politiques, organiser un processus systématique de rapport et de planification et préparer des lignes directrices en vue d'intégrer des considérations écologiques aux mémoires au Cabinet.

Dans son rapport de 1998, Conseils et Vérification Canada mentionnait que le document reflétait un vaste processus de consultation auprès du personnel interne, d'autres ministères du gouvernement, d'autres niveaux de gouvernement, des peuples autochtones, des ONG, de l'industrie, du grand public et des établissements d'enseignement. L'organisme signalait que le MAECI était l'une des cinq organisations qui avaient mené des consultations dans au moins sept des douze catégories et que la stratégie avait porté sur une vaste gamme de questions, des écosystèmes naturels à la conservation, à l'emploi de produits écologiques, à la pauvreté et à la santé humaine, couvrant 18 des 23 catégories possibles.

¹ On peut obtenir sur demande un rapport de situation complet sur les mesures d'Action 2000 ou le consulter au site Web suivant : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/sustain/SustainDev/ProgressIndex-f.asp>

Le Commissaire à l'environnement et au développement durable a trouvé que la plupart des ministères, incluant le MAECI, satisfaisaient aux exigences fondamentales, en particulier dans leur description des activités et des mandats ministériels, dans le processus de consultation et dans l'établissement des buts et des objectifs. En fait, la stratégie ministérielle respectait en gros 60 pour 100 des exigences énoncées dans la *Loi sur le vérificateur général* et le *Guide de l'écogouvernement*. Il a aussi reconnu que le MAECI avait su discerner un besoin de formation et de sensibilisation et définir le contexte de la planification de ses activités de DD. Les activités clés et les mandats étaient bien expliqués, les questions pertinentes de DD étaient indiquées, tandis que les buts et les objectifs étaient clairement décrits.

Une vérification ministérielle interne effectuée en 1999 a souligné que le programme avait suscité beaucoup d'enthousiasme initial et d'engagement. Cet enthousiasme s'est traduit par une sensibilisation accrue au DD au Ministère et dans la production de la documentation, des lignes directrices et des méthodes de rapport.

2. Secteurs à améliorer

Action 2000 était la première tentative du Ministère de préciser ses engagements en matière de DD. Comme on pouvait s'y attendre, certains secteurs auraient pu être améliorés. Ces secteurs ont été indiqués par le Ministère, ainsi que par le Commissaire à l'environnement et au développement durable, Conseils et Vérification Canada et la Direction de la vérification interne du MAECI.

a. Commissaire à l'environnement et au développement durable

L'introduction de stratégies de DD ne devait être ni une activité ponctuelle ni un simple exercice descriptif. Les ministères devaient établir des cibles réalisables et être évalués selon leur succès à les atteindre. Le Commissaire a fait rapport sur la qualité des stratégies en 1998 et sur leur mise en œuvre en 1999.

Dans son examen de 1998, le Commissaire soulignait que les stratégies de DD devaient aider les ministères à tenir compte des facteurs sociaux, économiques et écologiques dans leurs politiques, leurs programmes et leurs activités de façon plus systématique, afin de passer de la parole aux actes en matière de développement durable. L'examen indiquait que la plupart des ministères suivaient le modèle proposé et satisfaisaient aux exigences fondamentales, en particulier dans la description des activités et des mandats ministériels, l'exécution des consultations et l'établissement des buts et des objectifs. Néanmoins, on constatait deux faiblesses fondamentales :

- presque tous les ministères omettaient d'établir des cibles mesurables et claires jugées essentielles pour que le public et le Parlement puissent évaluer les résultats;
- bien des stratégies étaient simplement un rappel du *statu quo* plutôt qu'un engagement au changement et moins de la moitié des ministères indiquaient les changements précis nécessaires à la mise en œuvre de ces stratégies.

On a choisi six ministères pour un examen approfondi, incluant le MAECI. On les a choisis pour deux raisons : ils constituaient un échantillon représentatif des types de politiques, de programmes et d'activités opérationnelles du gouvernement fédéral et leur rendement était essentiel à la réussite ou à l'échec des efforts de DD de ce dernier.

Le Commissaire estimait que les six ministères ne savaient pas trop comment leurs stratégies changeraient leurs activités et leurs façons de procéder. Tous indiquaient un besoin de plans de sensibilisation et de formation et cinq avaient un plan de communication pour leurs stratégies. Cependant, ils n'indiquaient pas les ressources nécessaires pour réaliser ces stratégies. Le Commissaire a aussi mentionné que les ministères n'établissaient pas de priorités pour les questions et que la plupart n'évaluaient pas les incidences sociales.

Le Commissaire a souvent souligné le manque de cibles mesurables dans les documents de stratégie. Les cibles insistaient sur l'identification d'activités ou de processus à exécuter (étude, conférences et analyses) plutôt que sur les résultats attendus, et les initiatives étaient souvent définies de façon vague. Si toutes les cibles visaient à mesurer le rendement, aucune ne donnait de détails sur les responsabilités, les pratiques et les méthodes de mesure du rendement, ni sur les processus d'examen.

Le MAECI s'est classé 24^e sur 28 ministères et organismes ayant soumis des documents sur le DD. La stratégie ministérielle satisfaisait à près de 60 pour 100 des exigences énoncées dans la *Loi sur le vérificateur général et le Guide de l'écogouvernement*. Le Commissaire a déclaré : « Affaires étrangères et du Commerce International Canada a également utilisé un processus interne pour cerner les questions afférentes à son mandat qui ont une incidence sur le développement durable. Il en a résulté un ensemble d'orientations générales pour prendre des mesures, plutôt qu'une évaluation des incidences ou des préoccupations. »

Dans son examen sommaire de la stratégie du MAECI, le Commissaire a signalé l'absence d'une section distincte d'examen des questions et le fait que les objectifs, les buts et les actions ne suivaient aucun ordre de priorité. En outre, il mentionné qu'une période de temps était précisée pour certains des points de repère, « il s'agit en général d'étapes de certains processus (souvent complexes) dont les résultats attendus ne sont pas précisés. »

Au milieu de 1999, le Commissaire a présenté un rapport sur les résultats de la mise en œuvre des stratégies de DD de tous les ministères. Il a rappelé le besoin d'améliorer les pratiques courantes de rapport et d'avoir des cibles et des liens plus clairs entre les activités et les objectifs, signalant qu'il était temps d'accélérer l'élaboration de pratiques de contrôle et de gestion pour les activités de DD. Il a souligné trois faiblesses dans le processus de consultation : la rétroaction limitée, la coordination limitée entre les ministères et la participation limitée de la haute direction.

b. Conseils et Vérification Canada

En avril 1998, Conseils et Vérification Canada a publié *Stratégies de développement durable : résumé des plans fédéraux*, une analyse des stratégies présentées en décembre 1997. Les analystes ont choisi quatre domaines de comparaison : les groupes consultés, les types de questions décrits dans l'examen des questions de chaque stratégie de DD, les objectifs établis pour traiter des questions et l'ébauche par l'organisation de mesures de rendement simples et pertinentes.

En se basant sur ces quatre catégories, le groupe a fait l'analyse suivante de la stratégie du MAECI :

- Groupes consultés : le MAECI a consulté huit groupes parmi les douze catégories énumérées, incluant le personnel interne, les autres ministères du gouvernement, les autres niveaux de gouvernement, les peuples autochtones, les ONG, l'industrie, le grand public et les établissements d'enseignement. Il n'a pas consulté les autres nations, les organisations internationales, les membres du Parlement ou les groupes d'intérêts spéciaux. Le MAECI était l'une des cinq organisations qui ont consulté des groupes dans au moins sept des douze catégories.

- Catégories de questions : l'analyse abordait 23 questions générales, depuis les écosystèmes naturels à la conservation et à l'utilisation de produits écologiques, à la santé humaine, à la pauvreté, à l'habitation et à la gestion. Le MAECI s'est classé au sommet de l'échelle pour la variété des questions abordées, en choisissant 18 des 23 catégories. Le Ministère n'a pas traité de la santé humaine, de l'habitation, de l'utilisation de produits écologiques, de la recherche sur l'écosystème ou de la connaissance/formation/citoyenneté écologique, estimant sans doute que ces sujets échappaient à son mandat.
- Objectifs généraux par catégorie de questions : pour l'analyse de ce domaine, on a d'abord indiqué si chaque organisation avait fixé un objectif pour chaque catégorie de question discutée et si ces objectifs étaient précis et mesurés. On a créé cinq catégories, de « questions discutées, aucun objectif fixé » à « objectifs mesurés et précis ». Le MAECI a obtenu « 0 » relativement aux engagements mesurés et précis, pour les objectifs discutés. Si le MAECI n'a pas discuté de citoyenneté écologique dans son examen des questions, il a toutefois proposé un objectif dans cette catégorie. Dans trois cas — quantité et qualité de l'eau, utilisation efficace des ressources naturelles et gestion — on a discuté de la question, mais sans fixer d'objectif, tandis que dans les 15 autres cas où l'on a discuté de la question, on a fixé un objectif jugé non précis, non mesurable ou ni précis ni mesurable.
- Les mesures de rendement posaient un problème pour presque tous les ministères et le MAECI ne faisait pas exception. On a analysé les mesures en indiquant si une façon d'évaluer le rendement était énoncée pour chaque catégorie de questions et si ces mesures étaient simples et pertinentes. Sur 19 objectifs fixés (18 questions discutées, plus une question non discutée), le MAECI a indiqué « objectif fixé, aucune mesure de rendement précisée » pour onze objectifs, et avoir fixé une mesure de rendement qui n'était ni simple ni pertinente pour les huit autres. On a jugé qu'aucun des objectifs du MAECI n'avait une mesure de rendement pertinente et simple.

Conseils et Vérification Canada a proposé un certain nombre de manières d'améliorer les stratégies de DD dans une seconde ronde, notamment : utiliser un langage plus clair, tenir des consultations préalables avec un plus grand nombre de personnes, mettre l'accent sur les questions plutôt que sur les processus, relier les questions aux activités du programme, établir des objectifs mesurables et préciser des mesures de rendement pertinentes et simples. Le groupe a conclu que les stratégies de DD parvenaient à refléter une nouvelle démarche de DD, mais qu'il était difficile de cerner les questions générales de DD et en particulier, les questions pertinentes à chaque ministère. Il a aussi constaté que la plupart des organisations prenaient les processus pour des questions environnementales, plutôt que comme des solutions aux questions.

c. **Vérification interne (SIV)**

Vers la fin de 1999, la Direction de la vérification du MAECI (SIV) a effectué une vérification interne de la division des services environnementaux et du portefeuille de DD, en soulignant jusqu'à quel point les mesures de DD étaient clairement énoncées, réalisées et rapportées au sein du Ministère.

Malgré les progrès accomplis pour améliorer la sensibilisation au DD au Ministère, ils ont relevé des faiblesses quant à la clarté des plans, à l'intégration et à la conformité avec les pratiques et les politiques de développement durable et quant aux rapports sur les progrès et les résultats. L'équipe a insisté sur le fait que la gestion devait réaffirmer son engagement envers le DD, clarifier le mandat de l'AES et intégrer la planification et des rapports de progrès au processus officiel de rapport et de planification du Ministère.

d. Expérience ministérielle

Au cours des trois années écoulées depuis l'élaboration d'*Action 2000*, bien des points signalés dans les divers rapports et vérifications sont devenus évidents pour les responsables de la mise en œuvre d'*Action 2000* au Ministère. Il s'est avéré difficile de concevoir des indicateurs de rendement pertinents, car de nombreuses activités du MAECI se poursuivent, rendant les résultats pratiquement impossible à quantifier. Les rapports sur les activités en cours se sont aussi révélés plus complexes que prévu. *A posteriori*, on a constaté qu'*Action 2000* comportait trop d'activités, exigeant trop de rapports. Le suivi devenait ainsi beaucoup trop complexe et extrêmement fastidieux pour la direction responsable.

III. Conclusion : mise en œuvre

Vu la complexité du mandat du MAECI, il fallait prévoir des améliorations à la première stratégie. L'élaboration et la mise en œuvre d'un nouveau cadre politique obligatoire ne peut que procéder lentement et exiger de constantes améliorations. Cependant, les faiblesses décelées ne contredisent pas le fait que grâce à *Action 2000*, le Ministère est plus conscient des questions de DD et essaie d'intégrer les principes de DD à une grande variété d'activités. *Action 2003* poursuivra sur cette lancée pour faire avancer le programme de DD.

Annexe II : Définition des buts – Examen des questions

I. Contexte : Examen des questions

A. Collecte de l'information

Étant donné le vaste mandat du MAECI, il n'était pas facile d'isoler certains buts particuliers. Cependant, il est essentiel de le faire pour accomplir des progrès visibles et valables en matière de DD. Le MAECI a donc décidé de commencer son examen des questions en adoptant une perspective élargie sur les questions pertinentes à ses activités courantes et futures, à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement, pour en tirer une liste plus courte et plus concise de buts et d'actions.

Pour lancer le processus, chaque membre de l'Équipe consultative du DD a évalué, mis à jour et modifié les examens des questions préparés pour la première stratégie. De plus, on a demandé aux membres de l'Équipe d'évaluer les forces et les faiblesses de la première stratégie et de se prononcer sur les questions. La Direction des services environnementaux a tenu des réunions bilatérales avec des membres de l'Équipe afin de discuter des profils des directions.

En janvier 2000, on a tenu un atelier. On a demandé à des participants de l'ensemble du Ministère de discuter de quatre sujets centraux afin d'aider à orienter l'élaboration de la deuxième stratégie du MAECI. On a demandé au groupe : 1) d'évaluer *Action 2000*, 2) de se pencher sur la signification et l'interprétation de DD, 3) d'indiquer les facteurs importants pour le Canada et les activités du MAECI et 4) d'indiquer où les responsabilités actuelles et futures et les défis internes et externes du MAECI se recoupent et sur quelles questions le MAECI devrait se concentrer s'il veut accomplir des progrès substantiels en matière de DD. L'étude externe de la question a produit des résultats utiles, mais il était clair à cette étape qu'il y avait encore du travail à accomplir avant que l'on puisse prendre des décisions au sujet des questions justifiant une action prioritaire du MAECI. On a remis aux participants un rapport sur les résultats de la séance.

On a préparé un document de discussion basé sur l'information recueillie. Le document traitait de plusieurs éléments essentiels à la stratégie future : le mandat du MAECI pour la gestion des relations internationales du Canada, les engagements du Canada sur les questions de DD et le dossier du MAECI dans divers domaines reliés au DD, comme le maintien de la paix, les négociations de l'OMC et le Conseil de l'Arctique. On y trouvait aussi une brève évaluation d'*Action 2000* et un aperçu des questions issues de l'atelier interne et des consultations dans le Nord, incluant des questions clés actuelles et des réflexions au sujet d'une vision pour l'avenir.

Le document de discussion servait de base pour la prochaine étape de l'Examen des questions : une consultation externe d'un jour avec des représentants d'organisations de l'extérieur du Ministère. On a demandé aux participants : 1) de se pencher sur les questions abordées dans le document de discussion, incluant une analyse de la première stratégie et 2) de prévoir la stratégie prochaine et de proposer des questions supplémentaires qu'on pourrait y inclure. On a convenu en général qu'il fallait surtout insister sur les liens entre le commerce et le développement durable, la sécurité humaine et l'environnement.

On a alors demandé aux participants de se prononcer sur trois thèmes pour la stratégie prochaine : le choix des priorités fondamentales du Canada dans un contexte international, l'intégration du DD au programme de commerce international et de quelles façons le MAECI pourrait mieux travailler avec le secteur privé et le secteur public pour faire avancer le DD. Le groupe a conclu que le MAECI disposait d'un vaste potentiel inexploité pour agir sur les questions de DD et qu'une meilleure communication et une meilleure information

sur le DD s'imposaient. D'après le consensus général, le MAECI a un rôle majeur à jouer dans cet effort parce qu'il représente le Canada au niveau international. Les participants ont reçu un rapport de suivi sur les consultations.

Au cours de cette période, le MAECI a participé à des discussions tenues dans le Nord afin de cerner les questions d'intérêt particulier dans cette région. Parmi les sujets soulevés à trois ateliers de deux jours tenus à Whitehorse, à Yellowknife et à Iqaluit en novembre 1999, mentionnons la globalisation et la responsabilité environnementale, la participation autochtone aux forums internationaux sur l'environnement et aux programmes culturels. À l'occasion de consultations ultérieures tenues en juin à Whitehorse, à Yellowknife et à Iqaluit, Environnement Canada a présenté des documents, au nom du MAECI, sur les engagements internationaux en matière de DD dans le Nord.

À cette étape, on a aussi demandé à l'Équipe consultative de revoir le « Cadre des stratégies fédérales de développement durable » (SDD), élaboré par le Réseau Interministériel sur les SDD. Le cadre, qui inclut des indicateurs, des principes, des buts, des objectifs, des outils et des démarches et d'autres critères visant à guider les ministères dans l'élaboration de leurs SDD, a apporté plusieurs éléments clés à la stratégie du MAECI. Par exemple, l'équipe a observé que si le MAECI doit élaborer des indicateurs internationaux, il reflète aussi l'intérêt général du gouvernement en matière de partenariats et de technologies nouvelles. De plus, quantité de buts et d'objectifs énumérés dans le cadre, comme le maintien de régimes commerciaux ouverts et le développement des ressources renouvelables, intéressent le MAECI.

Le Ministère a participé au Forum des dirigeants au début du mois d'avril. Des sous-ministres et d'autres cadres supérieurs de nombreux organismes et ministères du gouvernement et des représentants du secteur privé s'y sont réunis pour discuter des défis du DD et des occasions offertes au Canada sous huit grands thèmes, incluant des questions internationales. En vue de ce forum, le MAECI a préparé un document intitulé « Aspects internationaux du développement durable », qui indique les questions internationales qui peuvent avoir des répercussions sur le DD. On a repris ces points dans les discussions des dirigeants et dans le rapport final, où les participants ont exprimé le désir que les buts et les objectifs soient clairement énoncés, au profit d'une meilleure coordination des activités et d'une plus grande participation des Canadiens au processus.

On a soigneusement étudié et revu l'information tirée du processus d'examen des questions. On a analysé et organisé la documentation pour obtenir d'autres commentaires à l'interne et à l'externe, afin de cerner les éléments qui pourraient former la base d'une stratégie pratique et réalisable.

B. Examen des résultats

Une fois l'information de toutes les consultations externes et internes recueillie et examinée, on a constaté qu'il y avait beaucoup de cohérence parmi les participants et que plusieurs thèmes se dégageaient :

- **Sécurité humaine** : On estime qu'elle est d'une importance cruciale dans les tentatives actuelles de promouvoir le DD. Que les efforts soient axés sur le maintien et la consolidation de la paix ou sur des questions relatives aux droits de la personne, il ne peut y avoir de DD à long terme sans la sécurité personnelle.

- **Commerce** : Le Ministère, le milieu des affaires et les ONG ont analysé en profondeur la politique commerciale, la promotion commerciale et les sujets connexes. On a constaté qu'il fallait tenir compte de beaucoup de facteurs non commerciaux dans les accords commerciaux, incluant les incidences environnementales et sociales. Le commerce est un facteur tellement important dans la répartition des richesses qu'il ne peut y avoir de véritable DD sans une politique internationale compréhensive.
- **Environnement** : Les participants ont admis que même si les questions environnementales sont surtout gérées dans le cadre de la politique nationale, ils savent que ce n'est que de concert avec les autres pays que l'on peut aborder les principales questions environnementales actuelles au niveau international, incluant le changement climatique, la biodiversité et la pollution transfrontalière.
- **Nord** : On a discuté de nombreuses questions reliées au développement du Nord. Les participants ont conclu que le Nord a autant besoin de développement économique durable que de développement culturel durable et que la protection de l'environnement est la question la plus pressante en ce moment.
- **Forums internationaux et engagements du MAECI** : On a souvent insisté sur le rôle du MAECI dans la promotion du DD dans les forums internationaux. Il ne fait aucun doute que le Sommet mondial sur le DD, en 2002, sera le plus important forum à venir pour les questions de DD. On a convenu que le Sommet devait être une réussite et que l'on devait y consacrer des ressources.
- **Leadership et communication** : Les participants ont demandé au MAECI une meilleure orientation et une meilleure communication, incluant des consultations constantes du public et des moyens plus efficaces de diffusion de l'information. Ils estiment que la coordination entre tous les joueurs est essentielle, compte tenu surtout de l'influence croissante des entités non gouvernementales.
- **Écologisation des activités** : On a abordé ce thème du point de vue de la gestion des immeubles et du matériel et comme concept régissant de nombreux domaines d'activités. On a jugé que l'amélioration des programmes de sensibilisation et la formation visant à éduquer les employés en matière de DD, l'élaboration d'indicateurs de rendement précis reflétant les affaires du Ministère, l'intégration du DD au processus général de planification et le soutien de la haute direction étaient des mesures importantes dans le processus d'écologisation.

C. Ciblage

Après avoir indiqué les thèmes, il fallait dégager des buts faisables et précis. Le choix des propositions et des idées à cibler s'est avéré difficile, en raison du vaste mandat du MAECI et de la gamme étendue d'activités possibles. Plusieurs critères ont guidé ce choix :

- **Se tourner vers l'avenir** : Dans le cas des premières stratégies, le Commissaire au développement durable a indiqué que les ministères avaient eu tendance à insister sur ce qu'ils avaient déjà fait, plutôt que sur ce qu'ils pourraient faire dans l'avenir. Quantité de propositions faites au cours des consultations avaient trait au travail déjà en cours au Ministère. Au lieu de répéter les mesures en cours, le Ministère a tenté de trouver des idées nouvelles, des sources de changement.

- **Choisir des cibles réalisables** : Il fallait aussi préciser les buts afin de pouvoir élaborer des cibles et des objectifs clairement réalisables. L'expérience des rapports de la première stratégie et les commentaires des observateurs de l'extérieur ont révélé que des buts trop généraux ne donnent pas de résultats mesurables. Les participants ont formulé plusieurs bonnes propositions, mais compte tenu des contraintes en matière de ressources et des autres priorités ministérielles, le MAECI a préféré insister sur les questions où il a des chances de se distinguer.
- **Mettre l'accent sur le mandat du MAECI** : Un troisième facteur est directement relié au mandat du MAECI. La « compétence » du MAECI peut sembler chevaucher celle d'autres ministères du gouvernement. Les efforts conjugués du Ministère en faveur du DD doivent être mieux coordonnés. Il importe aussi que le MAECI connaisse ses limites, pour éviter toute intervention inopportune dans les activités d'un autre ministère et permettre à ses propres activités d'aller de l'avant.
- **Voir où le MAECI peut exercer le plus d'influence au niveau international** : Enfin, on s'est penché sur les aspects internationaux du DD et sur le rôle du MAECI dans ce domaine. Dans la plupart des activités internationales du MAECI, les interventions en matière de DD s'insèrent dans un lent et long processus de sensibilisation. Il s'agit essentiellement d'activités permanentes, mais qui ne se mesurent pas aisément ou rapidement sous forme de résultats concrets. Par exemple, on reconnaît maintenant que le Canada a joué un rôle important dans l'accord sur les mines terrestres, une réalisation cruciale pour la sécurité humaine, mais ce processus n'aurait pas été facile à mesurer ou à planifier, compte tenu du nombre et de la variété des intervenants et des négociations imprévisibles, interminables. Pour les buts de la deuxième stratégie, on a donc tenté de mettre l'accent sur des domaines où le MAECI exerce davantage de contrôle et de distinguer ainsi les domaines où on pourrait raisonnablement espérer provoquer un changement.

II. Résultats détaillés

A. Atelier interne en janvier

Après la présentation de son évaluation d'*Action 2000*, on a demandé au groupe :

- de se pencher sur la signification et l'interprétation du DD;
- d'indiquer les tendances principales, les forces et les facteurs externes qui ont une incidence sur le Canada et le gouvernement et qui intéressent les activités actuelles et futures du MAECI;
- de tenter de voir où les responsabilités courantes et futures du MAECI et ses défis internes et externes se recoupent et d'indiquer les questions auxquelles le MAECI devrait consacrer ses énergies au cours des prochaines années afin de pouvoir accomplir des progrès substantiels en matière de DD.

1. Signification et interprétation du développement durable.

- Puisque la définition de Brundtland existe depuis 1987, un participant s'est demandé pourquoi on cherche encore à définir le DD. Un autre participant a répondu que si l'on cherche de nouvelles définitions c'est que les précédentes ne sont plus claires et ne fonctionnent plus. Il faut combler l'écart entre la définition de Brundtland et la réalité.

- Un groupe a défini le DD comme un processus d'apprentissage par lequel nous créons des outils, des politiques et des dispositions institutionnelles pour promouvoir la cohérence et apprendre à vivre en respectant la capacité portante de l'écosystème mondial. On a discuté de la définition de la capacité portante.
- On ne peut pas séparer ou isoler facilement les éléments — sociaux, économiques, environnementaux — qui définissent le DD. On doit les intégrer. Le défi consiste à rapprocher les éléments écologiques, sociaux et économiques dans une démarche opérationnelle.
- Un participant a mentionné que le DD tient à la manière de traiter d'un ensemble de facteurs externes et dépend des éléments pris en compte, pas seulement de l'économie. Il faut se demander comment nous traitons de ces facteurs externes : est-ce par règlement ou autrement? Comment rendons-nous le DD?
- Les participants ont convenu qu'il faut intégrer les trois éléments dans toute définition opérationnelle.
- Ils ont aussi convenu que le DD se distingue des questions strictement environnementales, mais qu'on les confond souvent. En fait, les trois éléments jouent un rôle dans le DD.
- Certains ont signalé que nous disposons de peu d'outils et d'instruments, comme des incitatifs et des règlements, pour influencer sur le comportement. Nous avons besoin d'outils et d'instruments pour gérer les facteurs externes.
- Comme le MAECI n'a aucun contrôle sur l'issue de certaines négociations, quelques participants ont mentionné que nous pouvions tout au plus espérer exercer une certaine influence. D'autres participants divergeaient d'opinion et croyaient que le MAECI a plus de contrôle qu'on ne le croit.
- Au Ministère, le DD n'a pas le même effet d'entraînement que le commerce, par exemple, sauf pour ce qui est de l'écologisation des activités du gouvernement. On a signalé que nous avons donc tendance à réaffirmer le statu quo.
- Le DD a été ignoré ou est demeuré inconnu des gens.
- Il est difficile de définir un mandat relativement au DD. Il est difficile d'être cohérent au niveau national et au niveau international si nous ne sommes pas responsables des questions nationales à moins qu'elles n'aient des répercussions au niveau international.
- Le DD a été peu visible comme politique. Ce n'est qu'une politique parmi bien d'autres. Le DD n'est pas considéré comme une priorité et ses ressources sont affectées en conséquence. On le voit simplement comme une politique d'écologisation. D'autres ont pensé aussi que nous avons adopté une démarche réactive et qu'il faudra à l'avenir un mélange de réactivité et de proactivité à la fois mieux intégré et mieux équilibré.
- Certains ont vu le DD comme un outil de gestion, avec une plus grande part d'orientation et de consultation de la haute direction.
- Les ministères pourraient devoir collaborer entre eux (à l'exemple d'Équipe Canada).

- Les activités outre-mer du Ministère doivent refléter un équilibre entre le DD et le développement économique.
- Quelqu'un a signalé qu'un débat et un plan commun s'imposent au Ministère au sujet du processus. Il faudrait discuter davantage du DD.
- En résumé, le groupe a convenu que :
 - Personne ne croit que les définitions actuelles sont inexactes et tous jugent que l'intégration des trois éléments est essentielle; il ne s'agit pas de choisir entre les trois.
 - Le problème consiste à savoir comment endosser ces définitions au Ministère, comment accomplir des progrès en matière de DD et quels sont les outils et les instruments que l'on doit élaborer et utiliser.

2. Tendances, forces et facteurs externes les plus importants ayant une incidence sur le Canada et le gouvernement et intéressant les activités actuelles et futures du MAECI.

Questions externes identifiées :

- Les nombreux aspects de la globalisation : les droits de la personne et la sécurité humaine, les questions transnationales comme le trafic des drogues et la migration illégale, l'urbanisation, les conflits et le terrorisme, la cohérence entre les institutions internationales et leur structure, l'interdépendance accrue, l'incidence de la technologie et les médias.
- Les questions commerciales et économiques, surtout le rapport entre le commerce et les droits de la personne, l'environnement et la main-d'œuvre.
- Les questions environnementales, qu'elles soient « purement » environnementales, comme le changement climatique, la pollution de l'air et de l'eau, ou les questions de « processus » portant sur le respect des obligations existantes et la gestion du lien entre le commerce et l'environnement.
- Les questions sociales, comme le programme de sécurité humaine, le maintien de la paix, le rétablissement de la paix, le sort des réfugiés et des personnes déplacées dans leur pays et les questions d'éducation et de santé au niveau international.
- Les priorités politiques ou gouvernementales touchant bien des questions comme la promotion commerciale, les investissements, le DD, l'aide au développement outre-mer, la criminalité et la justice, les peuples autochtones et l'environnement, pour n'en nommer que quelques-unes.

Ces listes présentaient une image dynamique du changement au niveau international. Dans les discussions qui ont suivi, on a pu isoler un certain nombre de thèmes :

- l'importance toujours croissante de la gestion des conflits (prévention et résolution) par le rétablissement et le maintien de la paix;

- le rythme de plus en plus accéléré des changements sur tous les fronts et la nature de plus en plus complexe de ces changements;
- l'importance cruciale des relations Canada-É.-U.;
- le rôle de plus en plus important des relations multilatérales et des activités régionales ou mondiales;
- l'influence croissante des intervenants non gouvernementaux comme les ONG, qui transforment les positions et les politiques en questions intéressant de multiples intervenants;
- l'incertitude quant au rôle du gouvernement fédéral face à ces questions et les inquiétudes quant à la disponibilité de ressources nécessaires pour s'en occuper.

3. Points où les responsabilités actuelles et futures du MAECI et ses défis internes et externes se recourent et questions sur lesquelles le MAECI devrait insister au cours des prochaines années pour accomplir des progrès substantiels en matière de développement durable.

Pour répondre efficacement aux questions soulevées par des forces externes, le Ministère doit :

- tenir compte des préoccupations de la société civile au sujet des politiques et des activités et élaborer un nouveau régime de responsabilisation;
- prendre en compte de nombreux facteurs non commerciaux dans les ententes commerciales, comme les incidences environnementales et sociales;
- tenir compte, dans ses politiques et ses actions, du désir de garantir la sécurité humaine, incluant la protection et la liberté des personnes, l'élimination des conflits, la sécurité et la protection de l'environnement.

Parmi les questions qui se rattachent à la prestation continue des mandats politiques et sur lesquelles le Ministère doit insister, mentionnons :

- L'élaboration des politiques de développement commercial et économique et les liens avec les questions connexes (environnement, main-d'œuvre, santé, droits de la personne), l'atteinte des objectifs de DD dans le commerce, en indiquant les aspects précis du DD qui se rapportent au commerce;
- Le rôle et l'influence du Canada au niveau international, que ce soit dans le cadre de forums multilatéraux ou de relations bilatérales.

En matière de processus et de mandats internes, le Ministère devrait s'appliquer à :

- communiquer son programme à l'ensemble de la société et vendre son programme international comme un prolongement de son programme national, dans le but de faire avancer les intérêts du Canada; pour cela, il devra bien planifier ses stratégies de communication pour expliquer ses initiatives;

- rencontrer les gens de l'extérieur du Ministère, afin d'apprendre et de communiquer;
- donner suite aux priorités véritables et consacrer les ressources nécessaires aux priorités du Canada; le MAECI doit aussi faire preuve de leadership et mobiliser les ressources d'autres ministères du gouvernement.

Il faut aussi porter attention aux besoins organisationnels internes, en fonction de la culture de l'entreprise, de la capacité et de la gestion publique de l'organisation. Pour accomplir des progrès concrets, le Ministère devra songer à :

- parvenir à une compréhension commune de ce que le DD signifie pour le MAECI;
- améliorer les programmes de formation et de sensibilisation afin d'éduquer les employés en matière de DD;
- élaborer de bons indicateurs de rendement qui reflètent bien les affaires du Ministère;
- intégrer le DD au processus général de planification;
- reproduire les meilleures pratiques;
- élaborer des outils et des mécanismes de règlement de conflits;
- optimiser les ressources, aussi bien pour l'expertise que pour les finances;
- faire savoir que bien des gens au Ministère intègrent déjà le DD dans leur travail;
- obtenir le soutien de la haute direction.

B. Document de discussion

On a préparé un document de discussion basé sur l'information recueillie jusque-là. Le document traitait de plusieurs éléments essentiels de la stratégie éventuelle :

- L'étendue de la consultation et le mandat du MAECI : gestion des relations du Canada avec les gouvernements et les gens d'autres nations, dans le cadre de rapports bilatéraux et au sein des organisations internationales dont le Canada est membre; prestation de services consulaires aux Canadiens à l'étranger; aide au milieu des affaires pour la vente de biens et de services outre-mer; négociations en matière de commerce, d'investissement, d'environnement et relativement à d'autres accords internationaux; promotion internationale de nos institutions et industries culturelles; aide aux efforts de commercialisation outre-mer des établissements d'enseignement du Canada, parmi bien d'autres tâches.
- L'engagement du Canada en matière de DD, incluant l'engagement politique en faveur des buts du Sommet mondial et sa participation aux travaux sur des questions comme la biosécurité, l'accès aux ressources en eau, le changement climatique, la gestion forestière, la désertification, les déchets dangereux, la réduction de la pauvreté, le déplacement des réfugiés, les menaces à la santé internationale et la compréhension de la production durable et de la consommation durable; l'engagement du Canada s'étend aussi à sa participation aux travaux de nombreuses institutions internationales, incluant les Nations Unies, qui s'intéressent au DD.

- À ce jour la feuille de route du MAECI fait état des progrès accomplis afin d'atteindre les buts et les objectifs indiqués dans *Action 2000*; entre autres, le MAECI a joué un rôle clé dans l'adoption d'un traité visant à interdire les mines terrestres et dans la création de la Cour pénale internationale, il a travaillé au sein de l'Organisation mondiale du commerce afin de supprimer les distorsions et les restrictions commerciales et il a participé aux travaux du Conseil de l'Arctique.

Dans le document, on passe en revue l'évaluation d'*Action 2000* et on indique les questions clés issues de l'atelier interne et des consultations dans le Nord. On y propose aussi une vision de l'avenir du MAECI, afin de susciter la discussion.

C. Consultations externes

Le document de discussion a ensuite servi de base pour la prochaine étape de l'Examen des questions : une consultation externe d'un jour tenue en mars pour les représentants de douze organisations de l'extérieur du Ministère. Les participants avaient deux tâches à remplir :

- étudier les questions abordées dans le document de discussion, incluant une analyse de la première stratégie,
- prévoir la stratégie prochaine et proposer d'autres questions à inclure.

Dans la première séance, l'animateur a demandé au groupe de se prononcer sur :

- ce qu'ils aimaient du document : l'analyse, l'évaluation de la situation actuelle, les questions abordées et la voie à suivre;
- les questions et les préoccupations abordées dans le document;
- les améliorations proposées;
- l'examen des questions, en donnant leur avis sur l'étendue de questions indiquées;
- ce qu'ils aimaient et quelles questions avaient de l'importance pour eux.
- Les participants étaient heureux de voir que le gouvernement portait attention aux questions de DD, malgré le manque perçu de leadership descendant. Ils ont généralement reconnu que même les petits gestes valent mieux que rien. Ils ont exprimé l'avis qu'il fallait reconnaître comme il se doit le mérite des Canadiens pour les mesures déjà en cours et s'efforcer de souligner tout le bon travail qui se fait.
- Le groupe a convenu que les questions comme le rétablissement de la paix et la sécurité humaine, les questions touchant le Nord et le Conseil de l'Arctique, le changement climatique et son rapport avec le commerce et l'OMC, par exemple, intéressent toutes le DD.
- On aimait bien l'idée de souligner le lien entre les politiques nationales et les politiques internationales.
- On appuyait aussi l'idée de tenir des consultations sérieuses permanentes et de créer des occasions de rassembler la société.

Comment pourrait-on améliorer le document?

- Les participants estimaient qu'il fallait souligner davantage le lien entre le commerce et le DD. Ils ont signalé que les experts commerciaux ne sont pas généralement des experts en matière de DD et qu'un apport accru du public est essentiel au débat.
- La sécurité humaine doit être reliée au DD; il faut améliorer la communication sur des sujets comme la santé et le bien-être dans les traités internationaux.
- Il faut régler les problèmes environnementaux, incluant le transport des déchets nucléaires et réparer les dommages à l'environnement.
- L'équité pour tous les citoyens du globe est en cause et il faut s'assurer que tous aient des conditions de vie fondamentales justes.

Questions propres au Nord

- Le Grand Nord a besoin de stimulation économique. Les participants ont proposé de considérer le Nord comme une économie nouvelle pour aider à rassembler les parties et y stimuler l'investissement et l'activité.
- Au Yukon, les gens ont bâti une structure de co-gestion avec le gouvernement. Le gouvernement fédéral a subventionné le développement économique, qui, en retour, détruit le mode de vie de subsistance au profit d'un mode de vie de dépendance par rapport à l'aide sociale et gouvernementale :
 - le Yukon a besoin d'une économie de subsistance; il a perdu son mode de vie traditionnel;
 - la préservation de la culture est essentielle.
- La question la plus importante dans le Nord n'est pas le DD mais la protection de l'environnement. Personne ne s'est intéressé à la science environnementale et à la façon de l'intégrer aux connaissances autochtones, afin de combiner ainsi l'information traditionnelle et la technologie moderne.
- Parmi les solutions proposées pour revitaliser le Nord, mentionnons :
 - encourager le Canada à faire preuve d'initiative sur les questions autochtones et nordiques;
 - appuyer le maintien des connaissances traditionnelles, par exemple, en établissant des liens parmi les peuples indigènes;
 - appuyer le Conseil de l'Arctique.
- La première stratégie pose un problème : on considérerait les divers buts énumérés comme essentiellement distincts. Le groupe a préconisé une démarche qui met l'accent sur les liens entre ces diverses questions, en insistant sur les questions les plus interdépendantes.

- Le groupe a souligné que le DD doit être inscrit au programme politique afin qu'il y ait un changement réel. On tenait à ce qu'il se passe quelque chose et certains participants voulaient voir le Ministère prendre des mesures fermes.
- Il est essentiel de trouver des ressources financières et humaines suffisantes pour bien atteindre les buts de la stratégie et la rendre crédible.
- Dans nos transactions internationales avec diverses organisations comme l'OCDE, la CNACE, l'OMC et la ZLEA, nous devons montrer que nous favorisons constamment le DD; nous devons renforcer les connaissances des questions de développement durable au sein des institutions comme la TRNEE, les ARUC et le CRSH.

À la séance de l'après-midi, on a demandé aux participants de se pencher sur trois questions :

- Indiquer les cinq grandes priorités du Canada au niveau international. Au cours des discussions, on a pu constater qu'il est parfois difficile de distinguer les problèmes des solutions.

Parmi les problèmes abordés, mentionnons :

- les questions environnementales traditionnelles comme :
 - le changement climatique et l'ozone
 - la démographie, la population et les modèles de consommation
 - la biodiversité
 - la pollution transfrontalière
 - les stocks de poisson et la gestion des océans
 - la gestion de l'eau douce
 - la sylviculture et la désertification
- les questions sociales, culturelles ou politiques et économiques plus générales comme :
 - les questions Nord-Sud
 - le commerce, l'environnement et la globalisation
 - les droits de la personne
 - la corruption
 - les questions de gestion publique
 - le trafic illégal international

Parmi les solutions, mentionnons :

- sensibiliser le public
- tenir compte de l'intégration et de l'interdépendance des questions; étudier l'interdépendance parmi les conventions
- promouvoir la coexistence pacifique et la sécurité humaine
- travailler afin d'améliorer le fonctionnement des organisations des Nations Unies
- trouver des mesures à court terme en vue d'une solution plus générale
- travailler avec la Russie et trouver des façons de collaborer pour le plus grand bien de tous
- Comment peut-on intégrer le DD au programme international de promotion commerciale? Les propositions portaient sur trois grands domaines : les principes de notre démarche en matière de commerce international, les mesures pratiques pour un commerce durable et nos pratiques actuelles de commerce international.
- Les principes de notre démarche en matière de commerce international

On a proposé :

- de remplacer « commerce » par « commerce durable » (CD) et modifier certaines de nos façons actuelles de faire des affaires, qui peuvent être préjudiciables aux buts de DD;
- d'insister davantage sur l'élaboration de codes de conduite pour une pratique éthique;
- d'examiner les effets environnementaux des accords commerciaux;
- d'indiquer aux négociateurs commerciaux la signification du CD.
- En adoptant des mesures pratiques pour rendre le commerce durable, il faut :
 - gérer l'étiquetage et les normes en fonction du DD et faciliter l'élaboration de normes nationales et internationales;
 - veiller à la certification « environnementale » des exportations;
 - donner la priorité à la technologie, aux biens et aux services sans danger pour l'environnement;
 - s'assurer de ne pas promouvoir ou favoriser le commerce de biens dangereux;
 - protéger notre droit national de passer des règlements en faveur du DD.

- Nous devons revoir nos pratiques internationales :
 - les pays moins développés devraient avoir un juste accès au marché canadien;
 - on pourrait élaborer des stratégies propres aux pays afin de répondre aux besoins du Canada et des pays plus pauvres;
 - relativement au Nord, le Canada devrait inciter les États-Unis à revoir la Marine Mammals Protection Act;
 - l'examen des accords régionaux pourrait favoriser l'expansion et donner un rôle au MAECI;
 - le CD devrait être relié à toutes les conventions sur le DD et l'environnement et vice versa.

Comment le MAECI pourrait-il mieux travailler avec le secteur privé et le secteur public pour faire avancer le programme international de DD?

Le secteur public pourrait :

- informer et faire participer le public;
- communiquer avec les jeunes et les organismes de jeunesse;
- fournir des bourses d'étude;
- consulter les universitaires et le grand public;
- faire appel à des ressources humaines, comme les aînés, etc.;
- consulter certains groupes en fonction de consultations plus vastes, consulter tôt et faire ressortir les conséquences des consultations dans les politiques finales;
- utiliser les mécanismes existants, mais en tenant compte du besoin de mécanismes nouveaux, comme des sites Web ou un dépôt fédéral central des données;
 - coordonner les activités parmi les organismes fédéraux;
 - développer la capacité du MAECI d'appliquer une politique de DD;
 - participer ou accorder du soutien à la recherche et à l'analyse de propositions de politiques.

Le secteur privé pourrait :

- favoriser les mesures proposées et la diffusion des meilleures pratiques;
- veiller à ce que le MAECI insiste davantage sur les conséquences économiques du DD; pour y arriver, le MAECI doit mieux faire valoir les avantages à long terme du DD;

- favoriser un plus grand rôle pour le MAECI dans l'élaboration de codes de conduite;
- communiquer l'information et promouvoir l'éducation.

Autre aspects clés

- Il faut rassembler les preuves des succès économiques pour convaincre le monde des affaires de la valeur d'intégrer le DD à ses activités.
- Une stratégie générale de DD s'impose pour disposer d'outils et de mécanismes opérationnels. Pour y arriver, il faut une vision qui privilégie la collaboration. Le SDD du Nord pourrait servir de modèle de collaboration interministérielle.
- L'information, la communication et l'éducation sur les meilleures pratiques et des codes de conduite sont nécessaires; que font les autres intervenants? Comment les messages sont-ils transmis et quelle rétroaction obtient-on?
- L'intégration réelle de types semblables d'activités est essentielle; la connaissance, l'éducation et la sensibilisation s'imposent dans tout le gouvernement.
- Il faut mettre les autres niveaux de gouvernement dans le coup. Quand le MAECI signe un accord, cet accord n'a aucune signification si les autres parties du pays n'ont pas été consultées. Il est essentiel de consulter avant et de débriefer après.
- Si on présume que le DD est une valeur fondamentale de la société canadienne, elle devrait constituer le troisième pilier de la politique étrangère canadienne, soit la promotion de la culture et des valeurs canadiennes à l'étranger et donc faire partie du rôle du Ministère.
 - Sous cet angle, le MAECI peut légitimement promouvoir les valeurs et la pratique du DD dans le cadre de la diplomatie du Canada en matière de valeurs culturelles.
 - Le MAECI devrait donc commencer à faire preuve de leadership sur les questions de DD dans le cadre de son mandat.
- Il faut renforcer la capacité des institutions et prévoir des mécanismes de contrôle des faiblesses et des forces des autres gouvernements.
- Au niveau du processus, le groupe a souvent souligné que le leadership, la communication, la responsabilisation et la collaboration s'imposent, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du gouvernement. Le groupe estimait que le MAECI pourrait améliorer ses rapports fonctionnels avec le secteur privé et le secteur privé public pour faire avancer le programme international de DD en favorisant l'information et la participation du public, en consultant certains groupes dans le cadre de consultations plus étendues et en s'assurant que ses politiques finales reflètent les conclusions de ces consultations.
- Les participants estimaient que le MAECI devrait se préoccuper du rétablissement de la paix et de la sécurité humaine, du rapport entre le commerce et le DD, des questions environnementales et des questions nordiques. Ils ont signalé la nécessité d'une stratégie générale de DD pour disposer d'outils

et de mécanismes opérationnels, tout en soulignant l'importance de rassembler les preuves de succès économique pour convaincre le monde des affaires de la valeur d'intégrer le DD à ses activités.

- En général, on a estimé que le DD est une valeur fondamentale de la société canadienne et qu'il devrait faire partie du troisième pilier de la politique étrangère canadienne, soit la promotion de la culture et des valeurs canadiennes à l'étranger.

D. Consultations nordiques

L'examen des questions comprenait aussi des commentaires et de l'information provenant des consultations tenues à Whitehorse, à Yellowknife et à Iqaluit en novembre 1999, portant entre autres sur :

- la globalisation, la responsabilité environnementale et le besoin de communication et de meilleures normes;
- la participation autochtone aux forums internationaux sur l'environnement, la commercialisation des produits et les programmes culturels;
- les accords internationaux de développement durable à long terme sur la pêche dans les océans nordiques et le cours inférieur du fleuve Yukon;
- les relations bilatérales entre le Groenland et le Nunavut sur la protection des mammifères marins, le développement économique, la facilitation du commerce, la pêche commerciale et la gestion de la faune;
- les obligations internationales visant la chasse à la baleine relevant de la North Atlantic Marine Mammal Commission (NAMMCO).

E. Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable : le « Cadre des stratégies fédérales de développement durable »

On s'est également penché sur le « Cadre des stratégies fédérales de développement durable », préparé par le Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable (RISDD) afin de guider les ministères dans la planification de leurs SDD. Le cadre visait à répondre aux commentaires du Vérificateur général voulant que les ministères ne travaillaient pas ensemble sur les questions de DD. Il avait pour but d'aider les ministères à préciser les questions horizontales et de réduire le risque de « fatigue de consultation » chez les intervenants du public. Les ministères étaient libres d'utiliser ou d'adapter le cadre dans l'ébauche de leurs stratégies de DD.

Les sous-ministres ont approuvé le cadre. En mars, l'Équipe consultative sur la SDD l'a examiné afin d'évaluer l'utilité dans l'élaboration de la stratégie du MAECI. En général, on a perçu le document comme un outil d'appoint utile pour l'élaboration de la prochaine SDD, même si les sections ne s'appliquaient pas toutes entièrement au mandat et à la conjoncture du MAECI. Par exemple, le groupe a convenu que les indicateurs comme la nature et l'ampleur des partenariats, le commerce des services et biens culturels et l'utilisation de nouvelles technologies peuvent avoir de la valeur pour le MAECI, mais que le Ministère devait aussi se donner ses propres indicateurs avec une orientation internationale. Bon nombre des principes énumérés intéressaient le MAECI, à l'exception possible de « science et technologie » et de « précaution ». Les objectifs et les buts communs pertinents au MAECI incluaient le soutien d'un régime ouvert d'investissement et de commerce national et international, la garantie du développement durable des ressources renouvelables et la protection de la santé des Canadiens et des écosystèmes grâce à la promotion et aux événements à l'étranger, parmi bien d'autres.

Sur la question de la prise de décision intégrée, le groupe a signalé que le gouvernement pourrait intégrer le DD dans ses activités courantes, comme l'écologisation des activités et l'adoption de pratiques d'approvisionnement sans danger pour l'environnement. Dans le cadre de son mandat, le MAECI pourrait aussi encourager d'autres intervenants à prendre des décisions qui favorisent le DD en faisant preuve de leadership, en intégrant le DD aux politiques au niveau international et en faisant la promotion du DD à l'étranger. De même, on a reconnu la pertinence d'un certain nombre d'outils et de démarches : l'information et l'éducation, la participation de la société grâce à la consultation, les évaluations environnementales, les évaluations environnementales stratégiques, les partenariats, l'analyse du cycle de vie et l'analyse des incidences sur les sexes. Le groupe a souligné l'importance des initiatives horizontales, comme les SDD nordiques, le changement climatique, les questions qui touchent les enfants et les aspects socioculturels du DD.

On a par la suite combiné la documentation produite pour le cadre à l'information tirée des examens des questions, à l'apport des services et des réunions avec les représentants ministériels et aux résultats des consultations, pour servir de base au deuxième document de stratégie.

F. Forum des dirigeants, 4 avril 2000

Les questions mises en évidence dans les consultations externes et internes se reflètent de nouveau dans le rapport sur le Forum des dirigeants sur le développement durable tenu à Ottawa le 4 avril 2000. Le Forum visait à rassembler un groupe de dirigeants gouvernementaux et non gouvernementaux pour discuter des occasions et défis qui se présentent au Canada en matière de DD. Les participants ont exprimé le désir que les buts et les objectifs soient clairement énoncés, que les activités soient mieux coordonnées et que les Canadiens participent davantage au processus. Le leadership, qui amène des Canadiens à former des partenariats et à bâtir une infrastructure environnementale, comptait parmi les nombreuses questions discutées.

Les participants ont indiqué que les préoccupations environnementales sont de plus en plus d'envergure internationale et que les questions ne peuvent pas être réglées sans considérer les enjeux horizontaux nationaux et internationaux, entre autres, la capacité, la compétitivité, les questions idéologiques et les priorités différentes des pays. Les participants ont convenu qu'il n'y aura aucun DD sans la sécurité humaine. Les préoccupations économiques, comme le besoin d'intégrer les flux financiers et d'utiliser l'APD de façon plus efficace, sont également primordiales. Les participants ont aussi insisté sur le fait que nous devons améliorer l'efficacité des organisations internationales et accroître le rôle de la société civile dans les forums internationaux.

III. Conclusion : Examen des résultats

L'information rassemblée pour l'examen des questions a ensuite été revue, analysée et organisée pour obtenir davantage de commentaires internes et externes. On a pu tirer de cette documentation un certain nombre d'éléments fondamentaux pour servir de base à la deuxième stratégie du MAECI. Les six buts éventuellement choisis pour orienter *Action 2003*, de même que les cibles et les actions indiquées par la suite, sont donc fermement ancrés dans les préoccupations d'une gamme étendue de personnes et d'organisations gouvernementales et non gouvernementales.

Annexe III : Consultations

I. Contexte : Amélioration des consultations

Au cours de la dernière décennie, les gens et les organisations non gouvernementales ont exigé de plus en plus d'information sur les questions de politique publique. La technologie, les communications accélérées et l'accès plus ouvert à l'information publique ont contribué à créer une attente de participation publique. En 1995, le *Guide de l'écogouvernement* soulignait que les Canadiens voulaient être consultés sur les décisions intéressant leur bien-être et que, pour être efficaces, les stratégies de DD devaient refléter le point de vue des clients, des partenaires et des autres parties intéressées au sujet des priorités ministérielles et des manières d'y donner suite. Les manifestations, comme celles qui ont eu lieu à la conférence de l'OMC, tenue à Seattle en 1999 et à la conférence sur la biosécurité, tenue à Montréal en 2000, indiquent que le public veut participer au débat politique. Cette volonté ne semble pas en voie de s'atténuer.

En préparant la première ronde de stratégies, les ministères ont effectué des consultations sous diverses formes, à l'interne et à l'externe, avec un succès variable. Le rapport de 1999 du Commissaire sur les consultations relatives à la stratégie DD indiquait que plusieurs ministères avaient eu recours à des pratiques particulièrement efficaces, entre autres :

- organiser des activités de préconsultation, comme la discussion avec un groupe consultatif interne;
- structurer des plans complets de consultation;
- consulter tôt au cours du processus;
- planifier des activités conjointes de consultation avec d'autres ministères;
- résumer les commentaires reçus;
- fournir de la rétroaction aux participants sur les résultats des consultations.

Le rapport indiquait aussi trois grandes faiblesses : la rétroaction limitée aux participants, la coordination limitée entre les ministères et la participation limitée de la haute direction.

II. Élaboration de la stratégie : Processus de consultation du MAECI

Le plan de consultation approuvé par le Comité exécutif en novembre 1999 incluait une série d'activités visant à sonder l'opinion et à obtenir de l'information du plus vaste échantillon possible de personnes de l'intérieur et de l'extérieur du Ministère, en tenant compte des contraintes de temps et de ressources. Le plan visait à inclure les pratiques efficaces de consultation indiquées dans le rapport du Commissaire. L'exercice a abouti à un processus comportant les mesures précises suivantes :

A. Nomination de l'Équipe consultative

En octobre 1999, le Comité exécutif a nommé une équipe consultative composée de représentants de chaque groupe de bureaux pour suivre l'élaboration de la deuxième stratégie et nommer un responsable supérieur pour assumer la présidence. Le Comité exécutif a également revu et approuvé l'échéancier et le plan de consultation.

B. Consultations internes

- **Janvier 2000 :**
 - La Direction des services environnementaux (AES), qui a rempli la fonction de secrétariat pour l'élaboration de la stratégie, a tenu des réunions bilatérales avec des membres de l'Équipe consultative pour discuter de chaque profil de service, de l'apport de chaque bureau au DD dans le plan d'affaire de l'année et des examens des questions des services préparées pour la première stratégie. Parallèlement, on a entrepris la préparation d'un document de travail d'évaluation sur *Action 2000* basé sur les vérifications effectuées par le Commissaire et d'autres parties au cours des trois années précédentes.
 - On a tenu une séance interne de consultation avec 22 représentants des divers services et secteurs du Ministère. Les participants avaient reçu le document de travail d'évaluation sur *Action 2000* avant l'atelier, et à la séance on leur a demandé :
 - de formuler leurs commentaires sur le document d'évaluation et sur l'interprétation faite jusque-là par le MAECI de la signification du DD;
 - de prendre en compte les questions externes touchant les activités actuelles ou futures du MAECI et de tenter d'indiquer les points où les enjeux et les responsabilités actuelles ou futures du MAECI se recoupaient;
 - de proposer les questions auxquelles le MAECI devait accorder une attention particulière et qu'il devait bien gérer au cours des prochaines années.
 - L'information tirée de la séance fut ensuite organisée en un rapport envoyé à tous les participants.
- **De novembre 1999 à septembre 2000 :** Tenue de discussions bilatérales permanentes et de réunions de l'Équipe consultative pour intégrer l'apport général du Ministère à l'élaboration de la stratégie. De plus, des articles publiés dans la circulaire interne et transmis grâce au service de messagerie interne invitaient le personnel à participer. Le Comité exécutif a reçu des rapports de mise à jour en mars et en octobre 2000.

C. Consultations externes

- **Novembre 1999 :** l'AES a participé à trois ateliers de deux jours. À l'atelier de Whitehorse, on comptait 33 participants non fédéraux. À celui de Yellowknife, on a compté 41 participants et 27 entrevues téléphoniques. À Iqaluit, on a dénombré 37 participants non fédéraux et 19 entrevues téléphoniques. Ces séances ont exigé beaucoup de planification et de coordination entre les ministères.

En 1999, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC) a formé un groupe de travail. Les participants venaient des ministères qui s'étaient montrés intéressés à répondre à une demande de 1997 des gens du Nord qui désiraient pour le Nord une stratégie fédérale de DD unique, reflétant les intentions de tous les ministères.

Les trois séances de novembre visaient à :

- entamer le débat sur les progrès accomplis par les ministères en vue d'atteindre les objectifs des premières stratégies nordiques;

- vérifier l'intérêt continu pour l'élaboration d'une stratégie fédérale de DD pour le Nord;
- préciser la logique, la démarche et certains des principes d'une telle stratégie, si l'intérêt le justifiait;
- discuter de six domaines thématiques, afin d'aider à formuler des objectifs et des buts possibles pour la stratégie fédérale tout en contribuant à ceux des stratégies ministérielles individuelles. Les domaines thématiques portaient sur : le soutien d'environnements humains et nordiques sains et leur amélioration, le soutien à l'élaboration de nouveaux systèmes de gestion publique et de politiques de restructuration dans le Nord, la promotion de l'exploitation durable de ressources naturelles nordiques, l'aide à la constitution de collectivités durables dans le Nord, ainsi que la promotion et l'intégration du DD dans nos affaires internationales.

Le personnel de six ministères fédéraux a participé à ces séances. Le MAECI représentait aussi les intérêts de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Les résultats de ces séances figurent à la page 23 de l'annexe II.

- **Mars 2000** : On a tenu un atelier d'un jour à Ottawa, auquel ont assisté les représentants de douze organisations de l'extérieur du Ministère. À partir de la documentation de la consultation interne et des consultations nordiques, on a préparé un document de discussion indiquant le mandat du MAECI, son dossier sur les questions de DD (incluant l'évaluation d'*Action 2000*), les questions clés du moment et des idées au sujet d'une vision pour l'avenir. Les participants ont reçu le document de discussion avant la consultation. On leur a demandé :
 - de formuler des commentaires sur le document de discussion;
 - de s'appliquer à trouver des idées pour la stratégie prochaine. Les thèmes de la discussion incluaient les priorités fondamentales du Canada dans un contexte international, les manières d'intégrer le DD au programme international de promotion commerciale et comment le MAECI pourrait mieux travailler avec le secteur privé et le secteur public pour faire progresser le programme international de DD. Encore une fois, on a rassemblé l'information de la séance et préparé un rapport qu'on a envoyé à tous les participants pour leur donner de la rétroaction.
- **Avril 2000** : Forum d'un jour à Ottawa, au niveau des sous-ministres, des sous-ministres adjoints et des cadres supérieurs d'ONG. Le forum rassemblait des dirigeants du gouvernement fédéral et des dirigeants non gouvernementaux pour parler des occasions et des défis du Canada en matière de DD et voir comment mieux coordonner les efforts du gouvernement en ce domaine.
- **Mai/juin 2000** : Séances de deux jours à Yellowknife, à Inuvik, à Whitehorse et à Rankin Inlet pour discuter davantage des meilleures façons de faire avancer le programme de DD selon les gens du Nord. On comptait respectivement 38, 26, 41 et 36 participants à ces séances. Un fonctionnaire d'Environnement Canada qui vit dans le Nord représentait le MAECI à ces discussions.
- **Juin 2000** : Forum de discussion à Ottawa sur le DD, réunissant le MAECI, des représentants supérieurs des sections de la sylviculture et de l'environnement, de l'Association canadienne des pâtes et papiers et d'autres cadres supérieurs du gouvernement. Le forum visait à trouver des façons de collaborer pour aider le Canada à suivre son programme de DD, en mettant ainsi à jour les stratégies ministérielles.

- **Août 2000** : Atelier intitulé « Consultations coordonnées pour le développement durable », organisé par l'Association canadienne des industries de l'environnement (ACIE), où le MAECI a présenté l'ébauche de sa stratégie. L'atelier accueillait 36 participants d'organismes et de ministères gouvernementaux et 26 participants de l'ACIE.
- **Août/septembre 2000** : L'ébauche de la stratégie était diffusée pour consultation publique par la poste, le courriel et l'Internet. On posta plus de 500 lettres un peu partout au Canada pour inviter des personnes et des groupes d'intérêt à consulter la stratégie du Ministère par courrier, courriel ou télécopieur. Plus de 80 personnes ont demandé une copie de l'ébauche de la stratégie et 30 ont fait parvenir des commentaires. De plus, le volume d'utilisateurs s'est accru de 10 pour 100 pendant la période où la stratégie était affichée sur le site Web du DD. Les provinces reçurent également une copie de l'ébauche pour fins d'approbation.
- **Autres consultations au sujet d'Action 2003** : En septembre et en octobre, le MAECI a entrepris quatre consultations portant sur un des objectifs indiqués au but 2. Ces consultations visaient à obtenir un consensus canadien sur un cadre d'évaluation environnementale des accords commerciaux. Les résultats de ces séances, tenues à Calgary, à Vancouver, à Victoria et à Halifax, ainsi que les données fournies par les nombreuses personnes qui ont fait parvenir leurs commentaires par la poste, serviront de base pour élaborer les objectifs du but 2 et procéder à l'évaluation environnementale des accords commerciaux.

Enfin, le MAECI a effectué plus de six consultations au cours des deux dernières années en élaborant *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*. L'information recueillie au cours de ces séances a grandement contribué à l'élaboration de la politique annoncée en juin 1999. Le but 5 décrit quelques-uns des objectifs de DD contenus dans cette politique, en particulier ceux que les gens du Nord ont indiqués au cours des discussions, à l'occasion des consultations ministérielles coordonnées sur les stratégies de DD de novembre 1999 et de mai et juin 2000.

D. Collaboration interministérielle

Le Ministère :

- a travaillé avec le Réseau Interministériel sur les SDD afin de créer un cadre commun pour les stratégies. L'Équipe consultative du MAECI a passé beaucoup de temps à revoir « Un Cadre des stratégies fédérales de développement durable » afin de décider des éléments du cadre à intégrer à la prochaine SDD du MAECI;
- a participé à des consultations interministérielles sur les SDD dans le Nord;
- a fait partie du comité de conception du Forum des dirigeants du 4 avril et en a co-dirigé la composante internationale;
- a dirigé la discussion portant sur le commerce et l'environnement à la rencontre du mois de juin du Comité coordonnateur interministériel sur le DD, au niveau des sous-ministres;
- co-dirige les réunions interministérielles du comité pour le Sommet mondial sur le DD.

III. Peaufinage de l'ébauche : Inclusion des préoccupations du public

L'ébauche du document de stratégie, transmise pour étude en août et en septembre aux personnes et aux groupes qui l'avaient déjà consultée dans le processus d'élaboration et à 500 autres personnes susceptibles de s'y intéresser, a suscité un vaste éventail de commentaires. Dans la mesure du possible, on a intégré l'information à la stratégie ou on l'a transmise à la direction ministérielle intéressée pour discussion. On a remercié les participants de leur apport au processus d'élaboration.

A. Observations générales

Plusieurs commentaires généraux visaient à rendre le document plus compréhensible pour le public. Par exemple, on y demandait de définir plus clairement le DD et de mieux décrire le rôle du Commissaire à l'environnement et au développement durable, puis on proposait des définitions et des descriptions. On a aussi clarifié la définition d'« intervenants ».

D'autres commentaires généraux portaient sur le processus de consultation du MAECI. Une personne a déclaré que le gouvernement ne devrait pas assumer les responsabilités des ONG et que le Ministère devrait plutôt se concentrer sur les questions d'intérêt particulier pour les Canadiens, comme les questions des frontières avec les États-Unis. Plusieurs questions transfrontalières figurent effectivement dans les plans d'action définitifs. Un autre lecteur a souligné que la relation fondamentale entre le Ministère et les provinces sur les questions de DD devrait être plus visible.

B. Commentaires portant sur les buts

On a tenu compte des commentaires portant sur certains des buts de l'ébauche de la stratégie. Ainsi, on a pu ensuite réorganiser et modifier les buts, tout comme les objectifs et les cibles. Le document révisé tient aussi compte des préoccupations de la haute direction et des autres rétroactions provenant du Ministère. Naturellement, à mesure que le processus évoluait, certaines questions abordées dans la première ébauche sont disparues de la version révisée, parce qu'on les jugeait pour l'instant trop peu importantes ou impossibles à mesurer.

But 1. Améliorer les mécanismes afin de s'assurer que le développement durable est un principe directeur au MAECI.

Le but provisoire parlait de « l'écologisation des activités ministérielles avec l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de gestion environnementale ». Une personne a signalé le besoin d'examiner les normes de travail et les normes sociales du Ministère, ainsi que ses activités d'écologisation. Une autre personne s'est interrogée au sujet de l'absence d'engagement ferme du Ministère pour l'achat de biens écologiques, une mesure qui favoriserait grandement le DD au pays et à l'étranger. On a aussi signalé le manque de programmes de formation sur l'évaluation environnementale et le besoin d'évaluer les conséquences environnementales des subventions et des contributions. Les consultations internes ont suscité des commentaires sur le besoin de maintenir un effectif durable.

À cause, en partie, de ces commentaires, on a grandement élargi le but et insisté davantage sur les occasions de formation dans un plus grand nombre de secteurs de DD. Si on traite de questions de main d'œuvre et de questions sociales reliées au DD dans le quatrième objectif, le premier but comprend maintenant un engagement à maintenir un effectif durable au Ministère.

But 2. Renforcer les liens entre le commerce et la protection de l'environnement.

Ce but a suscité divers commentaires pertinents des lecteurs, qui ont été nombreux à exprimer leurs préoccupations au sujet de certains aspects du rapport entre le commerce et l'environnement. Un lecteur a proposé de réunir « investissement » et « commerce ». Les lecteurs ont recommandé que l'on insiste davantage sur la collaboration entre le gouvernement et l'industrie relativement aux aspects nationaux et internationaux du DD. Ils ont souligné le manque de consultation du Comité de collaboration international et le manque d'attention au principe de précaution. Une personne a signalé que le MAECI et l'ACDI pourraient élaborer conjointement des normes sur le DD et la création de capacités et les utiliser dans la prise de décision et l'investissement à l'étranger. On propose maintenant dans le document d'ajouter la CNUCED ou l'ONUDI, ainsi que la CNACE, à la liste des organisations intéressées au progrès de l'environnement grâce au commerce.

De nombreuses personnes ont mentionné qu'une perspective sociale s'imposait dans le domaine du commerce et de l'environnement. On a revu l'ébauche en tenant compte de cette préoccupation, en précisant que les questions sociales sont certes extrêmement importantes, mais qu'il faut poursuivre la réflexion afin de trouver des façons de les intégrer de manière efficace à la prise de décision.

Certains lecteurs ont remis en question plusieurs des objectifs. Une personne voulait qu'on indique l'incidence des politiques commerciales actuelles et proposées sur le développement lorsqu'on évalue l'incidence environnementale de la libéralisation du commerce dans la négociation d'accords commerciaux internationaux. Elle a proposé que l'ACDI et le MAECI collaborent sur cette question. L'objectif révisé de lancer une initiative de cadre interministériel pour l'évaluation environnementale de négociations internationales commerciales reflète cette préoccupation. Les lecteurs se sont aussi montrés intéressés par l'incidence des entreprises canadiennes sur le DD en dehors du Canada. Aussi, la responsabilité sociale des entreprises est-elle devenue un objectif important du but qui consiste à comprendre les rapports entre les trois piliers du DD, soulignant ainsi l'engagement du Ministère à poursuivre ses efforts dans ce domaine.

Les programmes d'étiquetage et de certification volontaires ont soulevé plusieurs questions. Un lecteur a proposé de passer à l'étape suivante dans la réduction ou l'élimination multilatérale des tarifs sur les biens écologiques, soit jusqu'à l'élimination de tous les tarifs. D'autres commentaires portaient sur la promotion des produits forestiers canadiens certifiés. Les lecteurs ont souligné le besoin de favoriser des normes plus élevées pour la SEE et proposé d'assujettir la SEE à la LCEE. On a pris note de toutes ces propositions et si elles ne figurent pas toutes dans le document final, elles ont été communiquées aux directions responsables pour de plus amples discussions.

But 3. Promouvoir le développement durable dans les activités internationales.

Le tableau provisoire pour ce but renfermait 23 propositions. Évidemment, il fallait réduire le nombre de plans d'action et d'objectifs. Quelqu'un a proposé d'éliminer ceux qui ne reflétaient pas clairement les trois aspects du DD, mais cela s'est avéré difficile. Malgré tout, la liste a maintenant été révisée et contient maintenant sept objectifs obligatoires et 19 cibles.

Certaines questions, portant entre autres sur les espèces envahissantes et les eaux de ballast dans les Grands Lacs et sur l'*Accord des Nations Unies sur les stocks chevauchants et fortement migrateurs* de 1995, se sont ajoutées aux engagements. L'exposé donne maintenant suite à la proposition de faire mention de la position actuelle du Canada sur le droit de la mer. On y fait aussi état de la question de la gestion des eaux limitrophes en vertu de la *Loi du Traité des eaux limitrophes internationales*, faisant écho à l'avis qu'il vaut mieux aborder plus tôt que plus tard la question délicate de l'exportation des ressources en eau du Canada. Les lecteurs ont applaudi l'inclusion de la documentation sur le Programme de stages internationaux pour les jeunes (PSIJ). Le programme ne figure plus dans le tableau, mais il est maintenant souligné dans l'exposé.

But 4. Clarifier les liens entre les piliers écologiques, économiques et sociaux du développement durable et le rapport entre les droits de la personne, la sécurité humaine et le développement durable.

Le but 4 est peut-être le plus difficile à atteindre. À coup sûr, il a soulevé de nombreuses questions parmi ceux qui revoyaient la stratégie. Pour ce qui est des liens, une personne estimait qu'il fallait d'abord évaluer l'incidence sur l'environnement des décisions portant sur le développement afin d'en vérifier la durabilité, avant d'en étudier les incidences économiques, sociales ou culturelles. D'autres ont souligné que l'on doit examiner les questions commerciales dans le cadre des ententes actuelles sur le développement social, les droits de la personne et l'environnement. Un lecteur a fait une mise en garde contre l'adoption d'une démarche linéaire par rapport aux liens entre les politiques sociales et les développements démographiques, qui risque de faire perdre de vue d'autres facteurs importants, comme la consommation, la production et l'industrialisation. D'autres encore se sont interrogés sur la sagesse d'élargir la question du DD au-delà des préoccupations environnementales. Sur le plan pratique, un lecteur s'est demandé s'il fallait appliquer des mesures de rendement aux cibles de ce but. En général, les lecteurs ont reconnu que le DD, tel qu'il est défini maintenant, doit inclure des éléments environnementaux, sociaux et économiques qui fonctionnent ensemble, même s'il reste encore à élaborer et à parfaire les moyens d'y parvenir. Le document révisé reflète cette réalité.

But 5. Mettre en œuvre *Le volet nordique de la politique étrangère du Canada*, publié en juin 2000, en matière de développement durable.

Le but 5 n'a suscité aucun commentaire des lecteurs et reste essentiellement inchangé.

But 6. Préparer le Canada pour le Sommet mondial sur le développement durable, en 2002, pour s'assurer d'atteindre les buts fixés en matière de développement durable (2002 marque le dixième anniversaire de la Conférence sur l'environnement et le développement durable de 1992, qui s'est tenue à Rio de Janeiro, au Brésil).

On a formulé peu de commentaires sur ce but. Cependant, une personne a indiqué qu'il fallait rappeler le besoin d'apprendre du passé. Par conséquent, on fait maintenant référence à Rio + 5 dans l'énoncé. D'autres préoccupations avaient trait au désir d'inscrire certains sujets au programme du congrès, comme le rôle du Forum intergouvernemental sur la sécurité chimique. Cette proposition sera communiquée au groupe de travail compétent.

